

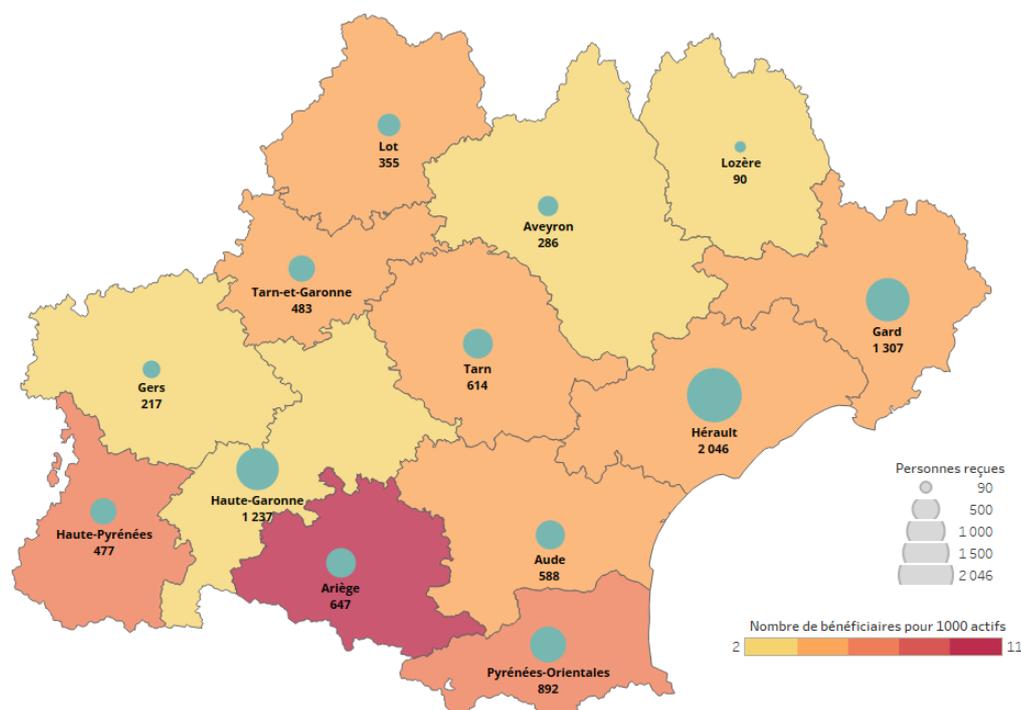
LA VAE EN OCCITANIE

LES PUBLICS ACCUEILLIS EN INFORMATION CONSEIL
EN 2020

9 238 bénéficiaires de l'information conseil en VAE

L'information conseil en validation des acquis de l'expérience (VAE) en Occitanie est réalisée par les conseillères des Espaces conseil VAE. Leur rôle est d'informer sur la VAE et d'étudier avec les personnes l'opportunité d'une démarche de VAE, dans le cadre d'un projet personnel ou professionnel. Ces expertes de la VAE accueillent et conseillent toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur statut ou leur niveau de qualification. L'information conseil peut orienter vers la VAE ou d'autres dispositifs. L'entrée dans le dispositif de VAE est à l'initiative de la personne et débute par la mise en relation avec un certificateur. Gratuite pour les bénéficiaires, l'information conseil est financée par la Région Occitanie. Les données présentées dans ce document portent sur l'année 2020. Elles sont issues d'une base de données mutualisée des Espaces conseil VAE en Occitanie, mise en œuvre par le Carif-Oref Occitanie sur l'ensemble de la région depuis 2018.

Nombre des bénéficiaires de l'information conseil en VAE en rapport avec la population active, par département



© 2021 Mapbox © OpenStreetMap

Sources : Insee Recensement de la population 2018. Population active en 2018 - Espaces conseil Occitanie.
 Traitement : Carif-Oref Occitanie

En 2020, 9 238 personnes ont bénéficié de prestations d'informations conseil. Cela représente une baisse de 20 % par rapport à 2019 (11 615 personnes reçues). Cette baisse est directement liée au contexte de crise sanitaire. En effet, les prestations (informations

collectives, conseil individuel, appui renforcé à la démarche de VAE et suivi de l'information conseil), étaient jusqu'en mars 2020, essentiellement conduites en présentiel. Les Espaces conseil et la Région Occitanie ont très rapidement mis en œuvre des modalités distancielles. Cependant, seuls 32 % des bénéficiaires ont bénéficié des prestations en distanciel. Malgré les mesures d'aide à la formation et à la VAE (FNE-Formation, mesures de financement spécifiques) rapidement mises en œuvre par les pouvoirs publics, toutes les personnes en activité partielle n'ont pas choisi de se former ou de faire une VAE.¹

Caractéristiques des bénéficiaires



**65 % du public sont des femmes,
35 % sont des hommes.**

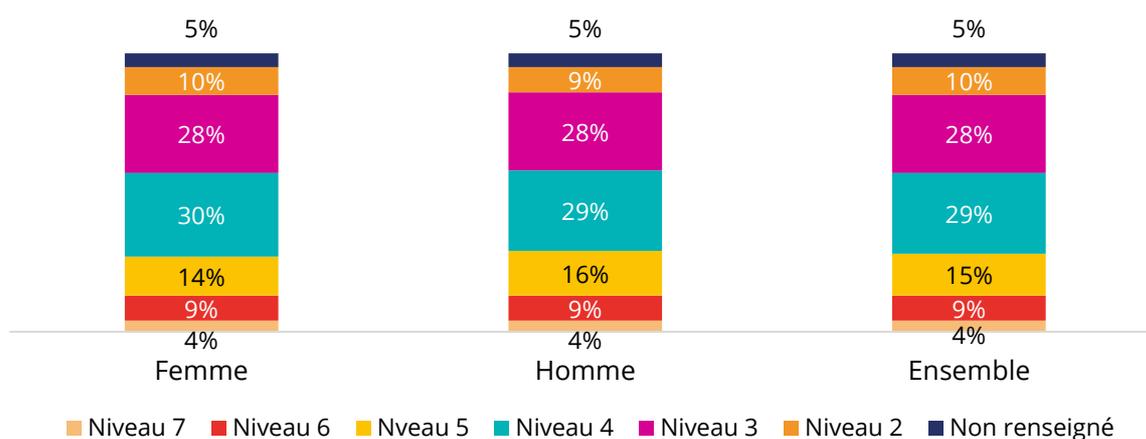
Cette répartition est stable depuis 2017.

92 % des personnes reçues ont plus de 26 ans.

La tranche de 26 à 35 ans progresse lentement : 30 % contre 28 % en 2017. La part des plus âgés (56 ans et plus) se stabilise à un niveau très bas : 5 % depuis 2017. Les femmes et les hommes sont répartis de façon équivalente dans les classes d'âge. L'ouverture aux personnes ayant 1 an d'expérience professionnelle devrait permettre à des personnes plus jeunes d'entrer dans le dispositif.²

85 % des personnes ont déjà un premier niveau de qualification.

Niveaux de formation d'origine



Source : Espaces conseil VAE Occitanie. Traitement Carif-Oref Occitanie.

¹ En juin 2020, 1 salarié sur 4 était en activité partielle. Dares <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/situation-sur-le-marche-du-travail-au-20-aout-2020>

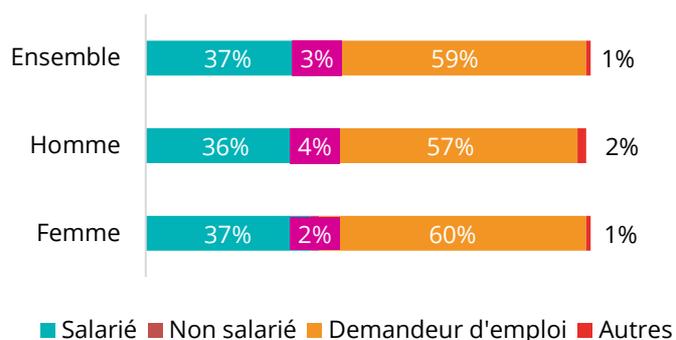
² Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » n° 2018-771 du 5 septembre 2018

Comme en 2019, 28 % des bénéficiaires ont un niveau 3 et 29 % un niveau 4. 28 % ont un niveau égal ou supérieur au niveau 5 (27 % en 2019). 10 % ne sont pas diplômés (niveaux 1 ou 2).

DEPUIS 1969	À PARTIR DE 2019	CERTIFICATIONS CORRESPONDANTES
	8	Doctorat
I	7	Master 2, diplôme d'ingénieur...
II	6	Licence, master 1...
III	5	DUT, BTS, DEUST...
IV	4	Baccalauréat général, professionnel...
V	3	CAP, BEP...
Vbis	2	4 ^{ème} ou 3 ^{ème} , second cycle professionnel court non diplômé
VI	1	Fin de scolarité obligatoire

59 % des bénéficiaires recherchent un emploi

Statut au regard de l'emploi



59 % des personnes reçues par les Espaces conseil VAE sont en recherche d'emploi (61 % en 2019). Les femmes en recherche d'emploi sont plus nombreuses que les hommes (60 % contre 57 % pour les hommes).

Répartition par secteur d'activité

Les bénéficiaires de l'information conseil ont une expérience essentiellement dans les services à la personne et le commerce et l'artisanat.

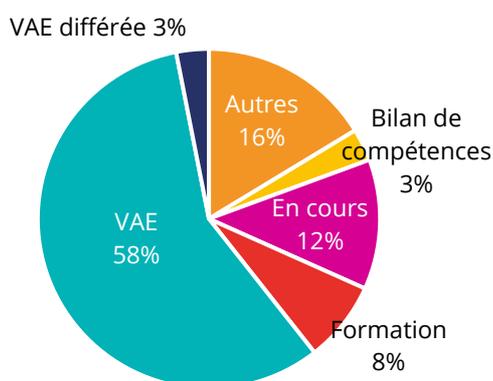
Un tiers des femmes travaillent dans les services à la personne (34 % contre 32 % en 2019). 17 % des femmes exercent dans l'éducation et la formation. Depuis 2018, les hommes sont plutôt issus du commerce et de l'artisanat (30 % contre 29 % en 2018).

Secteur d'activité	Femme	Homme	Ensemble
Agriculture	1 %	3 %	2 %
Art, culture	2 %	2 %	2 %
Commerce, artisanat	21 %	30 %	24 %
Communication	1 %	1 %	1 %
Construction	1 %	10 %	4 %
Education, formation, animation	17 %	12 %	15 %
Fonction publique hors éducation	2 %	3 %	3 %
Services aux personnes	34 %	9 %	25 %
Services aux entreprises	15 %	12 %	14 %
Industrie	2 %	11 %	5 %
Transport	1 %	4 %	2 %
Non renseigné	3 %	3 %	3 %
Total	6 025	3 213	9 238

Les projets de VAE

61 % des bénéficiaires ont été orientés vers la VAE

Type d'orientation à l'issue du conseil VAE



58 % des personnes reçues, soit 5 597, sont orientées vers la VAE. 3 % des bénéficiaires décident de différer leur VAE, en raison de leur situation personnelle.

Pour 16 % des bénéficiaires, la réalisation de leur projet personnel ou professionnel passe par d'autres modalités que la VAE : reprise ou création d'emploi, reconversion professionnelle, construction d'un projet de vie...

Avancement des bénéficiaires dans la démarche VAE

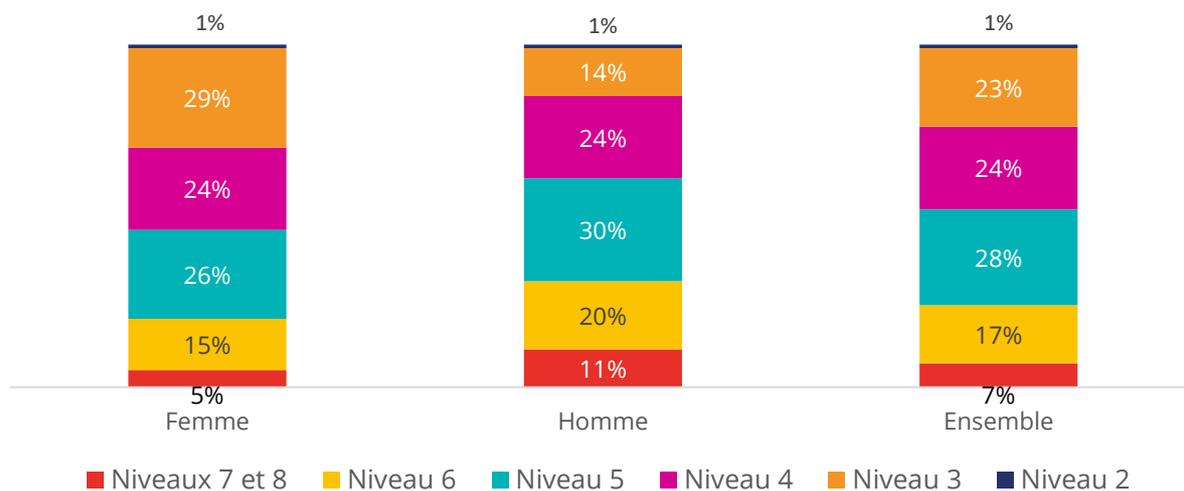
Avancement du bénéficiaire	En %
Dossier en cours d'élaboration	10 %
En attente de la recevabilité	9 %
Recevabilité reçue	7 %
En attente du jury	1 %
Passage en jury réalisé	2 %
VAE différée	11 %
Abandon	13 %
Pas de réponse	46 %
Suivis réalisés	4 036

Ces informations sont issues des suivis réalisés par les Espaces conseil, sur les personnes orientées vers la VAE. 72 % des suivis ont pu être réalisés. 13 % des bénéficiaires démarrent leur VAE en cours de conseil (10 % en 2019).

La crise sanitaire a également impacté le travail des certificateurs, qui se lit dans les faibles chiffres des recevabilités reçues et des jurys organisés.

Niveaux des certifications recherchées

Les 5 597 personnes orientées vers la VAE peuvent faire 3 hypothèses de certifications. En 2020, 8 338 certifications ont été visées. Si les niveaux d'origine sont semblables pour les femmes et les hommes, les niveaux de formation ciblés sont différenciés, à part le niveau 4. Les femmes recherchent majoritairement les niveaux 3 et 5. Les hommes se positionnent principalement sur les niveaux supérieurs. Une différence importante est constatée dans le positionnement par genre sur les niveaux 6, 7 et 8 : 5 points de moins pour les femmes sur le niveau 6, et moins 6 points sur les niveaux 7 et 8.



32 % des certifications visées sont des diplômes de l'Education nationale

Les types de certifications recherchées

Typologie des certifications visées	En %	Nombre d'hypothèses
Diplôme paramédical et social	19 %	1 582
Diplôme du min. Enseignement supérieur (universités)	16 %	1 322
Titre professionnel du min. du Travail	14 %	1 179
Titre d'organisme privé	11 %	939
Certification des organismes consulaires	4 %	349
Diplôme du min. Agriculture	1 %	111
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	1 %	89
Diplôme du Cnam	1 %	74
Certification d'autres ministères	1 %	31
Diplôme min. Education nationale (enseig. secondaire)	29%	2 403
Diplôme Sports et jeunesse	3 %	259
Total	100 %	8 338

On note une baisse importante des diplômes de l'Education nationale visés : 29 % contre 35 % en 2019.

En revanche, les diplômes paramédicaux et sociaux sont davantage recherchés : plus 5 points qu'en 2019.

Les CQP sont stables.

Top 20 des certifications les plus recherchées

Certifications visées	Niveau de formation	Nombre d'hypothèses
Diplôme d'État d'aide-soignant	3	379
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile	3	260
Diplôme d'État de moniteur éducateur	4	180
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	5	176
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie en structure collective	3	174
CAP accompagnant éducatif petite enfance	3	162
Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture	3	149
Bac pro commerce	4	144
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	3	134
BTS management commercial opérationnel	5	126
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	5	108
BTS Management des unités commerciales	4	106
Titre professionnel vendeur(se)-conseil en magasin	4	77
BTS gestion de la PME	5	76
Titre professionnel secrétaire assistant(e)	4	74
Bac pro accueil - relation clients et usagers	4	66
Bac pro gestion-administration	3	66
Titre professionnel formateur professionnel d'adultes	5	61
Licence pro mention management et gestion des organisations	6	58
Bac pro commercialisation et services en restauration	4	57

Comme en 2019, les 20 certifications les plus recherchées représentent 32 % de l'ensemble des diplômes visés par les bénéficiaires d'information conseil.

Les certifications paramédicales et sociales figurant dans ce « Top 20 » représentent 21 % de l'ensemble des certifications visées.

Les prestations réalisées par les Espaces conseil VAE

Type de prestation	Nombre de prestations	En % de l'activité
Information collective	788	5 %
Conseil individuel VAE	8 720	51 %
Appui renforcé	933	5 %
Suivi VAE	3 755	22 %
Suivi VAE à 6 mois	2 939	17 %
Nbre total de prestations	17 135	100 %

Une même personne peut bénéficier de plusieurs prestations : information collective, conseil individuel, appui renforcé et suivi. Le suivi et l'appui renforcé permettent de

connaître la suite des démarches des personnes orientées vers la VAE et de réduire le décrochage avant d'entrer dans le dispositif. L'impact de la crise sanitaire se lit dans le pourcentage des prestations qui avaient plutôt lieu en présentiel. Les informations collectives baissent de 3 points par rapport à 2019. En revanche, les conseils individuels qui peuvent aisément se faire à distance ont augmenté de 4 points.

En conclusion, la crise sanitaire a impacté l'information conseil sur la VAE, comme l'ensemble de l'activité de la formation. Des mesures incitatives pour la VAE ont été mises en œuvre par les pouvoirs publics d'avril 2020 à juin 2021. Malgré la mise en place rapide de prestations en distanciel, 32 % des personnes seulement en a bénéficié.

Cela interroge sur la pratique de la digitalisation de l'information-conseil en relation avec ce public, parfois éloigné de l'univers numérique. La conduite des prestations en présentiel et en distanciel devrait permettre aux experts de la VAE que sont les Espaces conseil VAE de retrouver le même niveau de bénéficiaires que les années précédentes.

Remerciements

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la mission de suivi du dispositif VAE, confiée au Carif-Oref Occitanie. Il est réalisé grâce à la contribution du réseau des Espaces conseil en VAE et de la Région Occitanie.

Pour en savoir plus

Sur le site www.legifrance.fr

- Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » n° 2018-771 du 5 septembre 2018
- Décret n° 2020-262 du 16 mars 2020
- Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020
- Décret n° 2020-372 du 30 mars 2020 du 16 mars 2020
- Ordonnance n° 2020-387 du 1^{er} avril modifiée par l'ordonnance n° 2020-1501 du 2 décembre 2020
- Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020

Questions-réponses du ministère du Travail du 7 mai 2020, mise à jour 3 mars 2021, <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/questions-reponses-par-theme/>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie :

<https://www.cariforefoccitanie.fr/orientation-et-parcours/vae/information-et-conseil/>



LA VAE EN OCCITANIE

Les publics accueillis en information conseil en 2020

Responsable de la publication : Pierre MONVILLE

Autrice : Dara CHUARD

Traitement des données : Laura ESPINASSE

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de publication : Novembre 2021